• (1240)

Nous avons aussi examiné sérieusement les amendements que le député a fait inscrire au Feuilleton parce que, vu que nous voulons adopter cette façon de procéder, nous aurions peut-être pu accepter aussi les amendements du député. Cependant, nous avons une raison valable d'insister pour qu'il y ait une façon de procéder générale selon la loi dans le domaine technique et de tenir à ce que ces mesures soient connues et certaines afin que, dans le même système, certaines personnes ne se servent pas uniquement d'acres tandis que d'autres se servent uniquement d'hectares. Nous ne pouvons donc pas accepter les amendements proposés par le député de Moose Jaw.

Vu que nous nous sommes engagés à essayer d'utiliser cette deuxième mesure, j'espère que nous satisferons les désirs des agriculteurs. Nous savons qu'ils s'inquiètent qu'un système de mesures qu'ils connaissent soit remplacé par un système qu'ils ne connaissent pas. Cependant, je tiens à bien préciser que la loi ne s'appliquera pas aux mesures agraires ni à d'autres questions du même genre. Quand le député parle de ces questions, il parle de questions qui relèvent en grande partie des provinces et à propos desquelles les provinces prendront elles aussi certaines mesures. Ce que nous voulons faire, c'est légiférer relativement aux activités de la Commission du blé, de la Commission des grains et des organismes du même genre et établir une base dans la loi permettant de mesurer en hectares, tonnes et kilogrammes étant donné que le Canada est en train d'adopter le système métrique.

J'imagine que le député ne s'opposait pas à ce que le Canada adopte le système métrique. Il fait signe qu'il est d'accord là-dessus. Je trouve quelque peu étrange d'avoir à discuter au cours de ce débat de la réaction des agriculteurs. En un sens, monsieur l'Orateur, il est évident que la période de transition d'un système de mesures à l'autre sera difficile. Néanmoins, je pense que la plupart des députés conviennent qu'il s'agit bien d'une période de transition et que nous devons essayer de la traverser le mieux possible. Pour cette raison, j'ai fait savoir que je demanderais à la Commission canadienne du blé de maintenir le système de mesures actuel parallèlement aux mesures données en hectares et en kilogrammes afin que les agriculteurs aient les deux systèmes sous les yeux, même si nous ne le faisons pas dans les autres domaines. Il serait en effet trop difficile pour la plus grande partie du public de devoir adopter immédiatement le seul système métrique, car ce public est composé spécialement des agriculteurs de la région des Prairies. Cette assurance donnée, je crois que nous répondrons ainsi véritablement aux besoins des agriculteurs qui, comme le dit l'honorable député, seraient hostiles au nouveau système et qui pourront ainsi continuer à faire leurs calculs dans un système qui leur est plus familier.

Il y a un peu d'ironie, à mon avis, étant donné toutes les études faites sur la conversion au système métrique au Canada, que nous soyons obligés d'avoir un débat comme celui-ci. Je crois que lorsque nous avons pensé qu'il était désirable d'adopter ce système, nous en étions arrivés à cette conclusion sans esprit partisan. Je crois que quel que soit le parti politique au pouvoir, le gouvernement en serait arrivé,

Système métrique

aujourd'hui, à la même conclusion et aurait dû adopter le même genre de programme.

L'objectif de la Commission du système métrique est de s'assurer que les divers groupes intéressés au commerce des marchandises et des produits finis collaborent avec nous à l'adoption du système métrique. Dans le cas particulier qui nous préoccupe, les divers organismes dont le député a donné la liste ont d'ailleurs pleinement coopéré et représentent une vaste gamme d'opinions. Aussi suis-je étonné que le député ne reconnaisse pas que, puisque le syndicat du blé de la Saskatchewan et autres syndicats du blé assistaient aux réunions, les agriculteurs étaient représentés par leurs porte-parole, même s'ils n'étaient pas présents en personne pour se faire entendre. Les syndicats du blé des Prairies et l'Union des producteurs de grain limitée figurent parmi les groupes les plus utiles et qui représentent le mieux les céréaliers des provinces des Prairies et ils en sont arrivés à la conclusion qu'ils devraient et pouvaient adopter le système métrique, le 1er février 1977 date déjà dépassée, à mon regret. Ils ont donc eu à souffrir des délais apportés à ces décisions mais j'espère que nous pourrons mettre fin prochainement à cette période d'incertitude, en faisant en sorte que le bill passe rapidement au Sénat pour que la loi soit promulguée sans plus tarder. C'est ainsi que l'on pourra adopter le nouveau système métrique. Tout est prêt, les documents etc. sont en place et par conséquent les choses devraient avancer rapidement. Je le répète, quel que soit le parti au gouvernement, la décision aurait été la même.

Le député a déclaré que les agriculteurs, à l'occasion d'une réunion à laquelle il a assisté, ont dit qu'ils désapprouvaient la conversion au système métrique ou tout au moins les mesures qui ont été prises à ce sujet. Il semble qu'il nous appartient, à nous politiciens, quel que soit notre parti, de poursuivre dans ces conditions la tâche difficile d'expliquer la raison pour laquelle le Canada va se convertir au système métrique, suivant à cet égard un tournant adopté dans le monde entier et que nous essayons de faciliter autant que possible. Je pense inutile de nous nourrir de l'illusion que nous aurions pu éviter ce changement.

En fait, monsieur l'Orateur, même les États-Unis se convertissent au système métrique. Ils le font d'une manière différente, peut-être pas d'une façon aussi uniforme; mais on voit les industries les unes après les autres adopter la décimalisation. Ce n'est donc qu'une question de temps avant que la conversion au système métrique soit totale. Dans ce cas-là, nous n'avons aucune raison d'attendre les États-Unis. Nos échanges avec ce pays en ce qui concerne le grain, par exemple, s'effectuent déjà en grande partie en mesures métriques à l'échelle internationale, où les volumes sont importants.

C'est pourquoi, monsieur l'Orateur, j'espère que les agriculteurs comprendront l'intérêt de ces deux mesures qui leur permettront, sans craindre le système métrique, de se familiariser avec les nouveaux termes pendant un certain temps. C'est une bonne chose que ce soit l'industrie céréalière, surtout celle de l'Ouest, qui en soit arrivée à ce genre d'entente concernant la décimalisation, ait choisi une date et accepté d'essayer de respecter cette échéance. Nous devons maintenant collaborer en permettant à la Chambre de se prononcer sur cette question.